

SOCIETE 1818

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Société 1818, communément dénommée Association 1818 France¹, a eu lieu le mercredi 7 juin 2023 à 17h30 dans les locaux du Cercle Suédois de Paris sous la présidence d'Olivier Lafourcade, président de l'association. Une vingtaine de membres étaient présents.

En ouverture de séance, le président a d'abord tenu à remercier tout particulièrement Olivier Lambert et Armand de Largentaye pour leurs efforts et contributions dans l'organisation de cette assemblée générale. Il a aussi exprimé ses remerciements aux participants à la réunion ainsi que ceux qui avaient souhaité être connectés par internet, signalant sa satisfaction et celle du Conseil d'Administration (CA) devant cette présence en dépit d'une longue période d'inactivité de l'association. Il a noté en effet que cette réunion était la première depuis l'AGO de 2019, une longue période d'absence due essentiellement à la pandémie de Covid ne permettant pas de réunir un nombre suffisant de participants pour une AGO.

Le président a ensuite recueilli l'approbation de l'ordre du jour, qui avait été adressé lors du lancement de la convocation à l'AGO. Ce même ordre du jour s'appuyait largement sur le compte-rendu de la dernière réunion du CA en date du 14 avril 2023, qui avait été circulé avec la convocation et qui est remis en annexe de ce PV. Plusieurs points ont été repris dans la discussion au cours de l'AGO.

Rapport d'activités

Olivier Lafourcade a d'abord fait un rappel succinct de **l'historique de l'association**, depuis sa création en 1990 à nos jours. Il a cité le rôle important mené par les présidents successifs, notamment Bernard Chadenet, président-fondateur. Il a évoqué une longue période d'activités multiples au cours des années, avec la mobilisation de nombreux membres de l'association, entre réunions-débats, voyages annuels, assemblée annuelle, tous événements réunissant plusieurs dizaines de participants. Cette mobilisation s'est amenuisée progressivement, essentiellement en raison de la disparition de nombreux « anciens » fidèles et très présents, du non-remplacement par les nouvelles générations, et, plus récemment, des difficultés liées à la pandémie.

Plus profondément on peut aussi citer le changement de politique de ressources humaines de la Banque mondiale, où tous les recrutements sont désormais selon des contrats à durée déterminée ; ceci entraînant une durée plus courte des passages à la Banque, la perte de la mémoire institutionnelle longue, et la diminution sinon l'absence de « loyauté institutionnelle » traditionnelle à la Banque. Ce phénomène est observable, à des degrés variables, dans les autres chapitres nationaux de la 1818 Society. L'exception reste le chapitre principal, celui de Washington, siège de l'association-mère, en raison du fait que de nombreux retraités et anciens employés de la Banque restent aux Etats-Unis (à Washington),

¹ Le nom officiel de l'association tel qu'indiqué dans les statuts (2 mai 1990) est « Société 1818 »

demeurent souvent impliqués dans les domaines du développement international, et bénéficient de la proximité des services de la Banque à tous points de vue.

Une autre conséquence de cette situation est que de moins en moins de membres retraités ou anciens employés de la Banque installés en France sont concernés ou plutôt intéressés par les « services » que peut procurer l'association en France, à savoir les renseignements, contacts, appuis, pouvant s'avérer utiles en matière de couverture médicale, situation fiscale, aspects de la pension de retraite, etc. D'où un intérêt peut-être moindre pour l'institution.

Enfin, les attentes de la part des membres potentiels ou réels de l'association sont souvent très différentes. Pour certains, l'association ne doit être rien d'autre qu'un lieu de rencontre des anciens, où l'on évoque les bons souvenirs autour d'un verre de bière ou de vin. Certains sont manifestement intéressés pour bénéficier des contacts avec les services de la Banque comme indiqué ci-dessus (pension, couverture médicale, etc.). Pour d'autres, l'association peut être un lieu d'échange et d'information sur les questions de développement en général et sur l'état de la Banque en particulier. Pour d'autres enfin l'association peut être un lieu de débat, et peut-être de dialogue avec la Banque sur des sujets de substance du développement, par exemple l'éducation, ou la démographie.

Le statuts de l'association sont très clairs à ce titre :

1. Créer et développer un « réseau » destiné à maintenir des liens d'amitié, de réflexion et de solidarité entre les anciens du Groupe de la Banque mondiale résidant en France ou près de ses frontières
2. Tenir le réseau informé des activités du Groupe de la Banque mondiale et, par là-même, contribuer à faire connaître son action auprès du Public.
3. Contribuer à faire fructifier la valeur de l'expérience internationale acquise et, à cet effet, organiser des actions favorisant le développement des carrières, notamment lors d'un retour en Europe
4. Promouvoir les droits des membres de l'association, notamment dans les domaines des droits à pension, de l'assurance-maladie et des contributions fiscales.

Olivier Lafourcade a ainsi indiqué les efforts récents de la part du Conseil d'Administration pour tenter de **redynamiser l'association**. Cet effort a été entrepris depuis plus d'un an, et a pris la forme de l'organisation de plusieurs rencontres et déjeuners-débats au cours des derniers mois, comme rapporté dans le PV de la dernière réunion du CA. Le succès de ces événements, quoique relativement modeste en termes de mobilisation des membres, a été suffisant pour constituer un encouragement de la part du CA de continuer et d'intensifier cette stratégie. Ceci a été un des éléments importants pour décider de la tenue d'une AGO. Olivier a saisi l'occasion pour remercier et féliciter les membres du CA qui se sont employés à concrétiser la stratégie, notamment Armand de Largentaye et Olivier Lambert.

A la suite de ces observations, la discussion au sein de l'AGO a conduit à approuver cette stratégie et à encourager le CA à la poursuivre à l'avenir.

Olivier a rappelé le thème de la **couverture médicale**, un sujet qui ne concerne que ceux des membres affiliés au système de couverture médicale de la Banque mondiale. Ce thème a été évoqué dans le PV de la réunion du CA. Olivier a renouvelé ses remerciements à Christian Grossman, qui s'est fortement impliqué dans des discussions avec Washington (1818 Society et les responsables au sein de la Banque), et a produit des documents donnant réponses à

plusieurs questions importantes sur le sujet. Olivier a invité les participants à l'AG à contacter directement Christian s'ils ont des questions sur ce sujet.

La Banque mondiale et l'agenda du développement

Olivier Lafourcade a repris brièvement le thème de la situation à la Banque mondiale, donnant suite à ce qui avait été relaté dans le PV du CA du 14 avril. Il a reconfirmé la perception généralement très positive enregistrée de manière globale sur la nomination de Ajay Banga comme nouveau président de la Banque. Les prestations de celui-ci depuis sa nomination sont convaincantes sur de multiples thèmes, et semblent démontrer que ce nouveau président prend ses fonctions avec de nombreux atouts en sa faveur.

L'attention portée à la situation de la Banque mondiale fait partie d'un débat international concernant le rôle et l'avenir de l'ensemble de l'appareil de financement du développement, au vu des bouleversements actuels dans le contexte géopolitique mondial. L'émergence de nouveaux blocs économique-politiques, les défis de plus en plus pressants tels que l'environnement, le changement climatique, la démographie, l'immigration, la remise en cause d'un leadership et d'un système de références largement marqué d'occidentalisme, et bien d'autres, tout cela conduit à la nécessité de remise en cause et d'ajustements dans les mécanismes de coopération internationale et de financement du développement. Les nécessités de financement au niveau des pays, particulièrement les plus fragiles, sont à mettre en regard des nécessités de stratégies et d'actions transversales du domaine des Biens Publics Mondiaux, tels que le changement climatique, les migrations, la drogue, les pandémies, la corruption, etc.

C'est ainsi que le Président Macron a pris l'initiative d'organiser le 22 juin 2023 à Paris, une rencontre, le « Sommet Macron », portant sur un nouveau Pacte Financier, focalisant spécialement les pays pauvres et fragiles.

Olivier Lafourcade a ensuite mentionné les initiatives prises dans le cadre de la FERDI (Fondation pour les études et la recherche pour le développement international, à Clermont-Ferrand), pour apporter des contributions, suggestions et recommandations aux travaux préparatoires à cette conférence. C'est ainsi que la FERDI a organisé plusieurs conférences depuis le mois de mars, en présentant une série de papiers portant sur de nombreuses questions pertinentes pour le sommet : les finalités du financement du développement, la promotion du secteur privé, la question de la dette, la conditionnalité et l'efficacité de l'aide, etc. Tous ces documents sont maintenant disponibles sur le site web de la FERDI : <https://ferdi.fr> et <https://ferdi.fr/chaires/chaire-architecture-internationale-du-financement-du-developpement>. A noter le document présentant dix recommandations du groupe de la FERDI à l'équipe chargée de la préparation du sommet, dirigée par Jean-Pierre Landau (ancien administrateur pour la France au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale).

Le rapport financier

Armand de Largentaye, trésorier, a brièvement présenté les comptes de l'association. En bref, il n'y a eu pratiquement aucune dépense autorisée par l'association et pas plus de revenu au cours des derniers exercices, à savoir depuis le compte-rendu financier de 2019. Toutefois, et comme indiqué dans le PV du CA du 14 avril, le compte de l'association à la Banque postale

a été l'objet de manoeuvres frauduleuses pendant plusieurs mois, avec des retraits non autorisés importants dont l'origine est encore inconnue.

Olivier Lafourcade a expliqué que cette situation a fait l'objet d'une déclaration à la police il y a un an déjà, qui n'a à ce jour conduit à aucune suite ; mais que ses efforts soutenus et répétés pour obtenir des explications de la part de la banque et un remboursement, n'ont à ce jour pas abouti. Le dommage est considérable, de l'ordre de 7000 euros. Il a reconnu un certain sens de découragement au constat de l'inutilité de ses démarches et devant la réticence apparente de la Banque postale à traiter le sujet.

Après avoir accordé le quitus au CA à la suite de la présentation des comptes, l'Assemblée a manifesté son souhait que le bureau du CA suive une attitude plus proactive auprès de la Banque postale, afin en premier lieu d'obtenir des explications sur l'historique de la situation et aussi d'obtenir le remboursement des sommes indument prélevées sur le compte. Le trésorier Armand de Largentaye et Olivier Lafourcade sont engagés dans ce processus.

Cotisations. La question de la pertinence d'une cotisation annuelle à l'association a été débattue au sein de l'AG. Pour certains, cette cotisation est d'ordre naturel, pratique ancienne et incluse dans le chapitre des ressources de l'association (Article 8), et destinée à perdurer, même s'il est clair que la destination de ces ressources a changé au cours du temps (elles servaient naguère à assurer la gestion bureaucratique, par le biais d'envois par courrier postal, coût des timbres, du papier, etc.). Il conviendrait de redéfinir plus clairement quels besoins financiers pourraient être couverts par ces contributions. Par ailleurs, d'autres considèrent qu'il n'y a aucune justification pour que l'association accumule des fonds sans objectif précis, autre que celle de garder un « fond de roulement », dont le montant resterait à déterminer, pour faire face aux dépenses liées aux activités.

Au cours de la réunion, l'Assemblée a voté en majorité pour le maintien du principe d'une cotisation -- objection du trésorier Armand de Largentaye -- y compris pour une cotisation pour cette année au taux de 25 euros pour un membre, le tarif en vigueur depuis plusieurs années. Un nouvel examen de la situation sera entrepris par le nouveau CA afin de déterminer une nouvelle stratégie éventuelle.

Programme d'activités

Donnant suite aux observations du président sur les activités passées, et aux réactions positives de l'assemblée sur le sujet, il a été décidé de poursuivre la stratégie d'organisation de rencontres-débats. La première proposition est de réunir Olivier Lambert et Christian Grossmann pour une rencontre sur le thème de leurs expériences croisées lors de leur parcours dans le groupe de la Banque. D'autres propositions sont à l'étude, notamment la perspective de mobiliser certains membres de la FERDI pour un débat sur le thème du « sommet Macron » mentionné ci-dessus ; et un débat avec Kako Nubukpo, économiste et homme politique togolais. Les propositions seront communiquées en temps opportun.

La gouvernance de l'association – le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est maintenant en place depuis 4 ans. Les statuts de l'association ne présentent aucune contradiction avec le fait d'un renouvellement tacite de ce conseil en l'absence d'une décision de changement de la part d'une AG. Ainsi, les membres actuels du

Conseil sont au nombre de 8, avec l'addition de trois anciens présidents, membres ex-officio. Les membres sont : Monique Amaudry, Michèle Bailly, Jacques Coudol, Daniel Coyaud, Armelle Faure, Armand de Largentaye, Jean Mazurelle et Franck Phelip. Les trois membres ex-officio sont les anciens présidents : Christian Mérat, Joëlle LeVourc'h et Olivier Lafourcade. De plus, les statuts stipulent que sont membres ex-officio du Conseil : (a) le Directeur du Bureau européen de la Banque mondiale ; (b) le Président de la 1818 Society à Washington ; et (c) les présidents des chapitres britannique et germanophone. Les dispositions concernant ces trois derniers points n'ont jamais été mises en pratique à ce jour... Les statuts ne font pas état du fait que les ex-présidents sont membres du Conseil, ni que ces mêmes personnes puissent être nommées à un poste au sein du bureau. Dans la pratique, cela a été le cas depuis le début de l'association.

Les statuts stipulent que le Conseil peut comporter jusqu'à 12 membres ; implicitement il est entendu que les anciens présidents ne sont pas inclus dans ce total. En premier lieu, il convient de noter que les 8 membres actuels du Conseil, sollicités par le président, ont indiqué leur accord pour continuer dans un nouveau Conseil décidé par l'assemblée générale, selon les statuts. Cette proposition de continuité des membres existants a été approuvée à l'unanimité par l'AG. De plus, d'ores et déjà pourtant et en conformité avec les statuts, le Conseil a sollicité et obtenu l'accord de Olivier Lambert pour rejoindre ce Conseil. C'est un état de fait qui ne demandait que la confirmation formelle de la part de l'AGO. Celle-ci a été unanime.

Il y avait donc la possibilité de solliciter des candidatures pour trois postes supplémentaires au sein du Conseil. Deux membres participant à la réunion se sont proposés et ont été immédiatement approuvés par l'assemblée. Il s'agit de Christian Grossman (lequel avait été préalablement approché et avait indiqué sa disponibilité), ancien directeur à la SFI, et également membre du chapitre germanophone, contribuant ainsi au rapprochement entre les deux chapitres ; et Jean-Christophe Bas, ancien cadre de la Banque, haut responsable au bureau de Paris pour les relations institutionnelles avec les parlementaires, la société civile et le monde académique, puis haut fonctionnaire aux Nations Unies à New York, et actuellement Directeur Exécutif de la section française du prestigieux Institut Aspen. Par ailleurs, Patrice Dufour, ancien cadre de la Banque, notamment en poste au bureau de Paris pendant de nombreuses années, toujours actif dans le domaine de la formation dans le développement international, a indiqué sa disponibilité pour contribuer aux activités du CA, notamment dans l'identification et la mobilisation de nouveaux membres potentiels.

Le CA compte donc maintenant 11 membres officiels. Selon les statuts, il lui appartient de désigner parmi ses membres, y compris les membres ex-officio, les membres du bureau, constitué de 4 postes : président, vice-président, trésorier, et secrétaire. Une réunion du CA devra être programmée dès que possible pour procéder à ces nominations.

Divers

Plusieurs autres points ont été évoqués, à titre d'information et/ou de rappel.

Publications. Le président a cité plusieurs publications récentes d'ouvrages pouvant être d'intérêt aux membres de l'association. (a) « Revoir Igloodik » de notre ami Serge Michailof, une autobiographie passionnante sur un parcours personnel et professionnel hors du commun ; (b) deux notes sur les perspectives de futur de la Banque mondiale, et sur le financement international de notre ami et collègue Rémi Costa, de Washington ; (c) « La revanche des

contextes » de Jean-Pierre Olivier de Sardan, un expert sociologue de grand renom, spécialiste de l'Afrique en général et des régions sahéliennes en particulier ; (d) des articles déjà mentionnés produits par la FERDI de Clermont-Ferrand. Les références de ces publications sont disponibles sur le site web de l'association : www.1818france.org

Rappel. Pour ceux qui sont concernés, la lecture périodique du « Survivor Handbook » (disponible sur le site web) un document indispensable pour ceux qui restent à la suite du décès d'un de nos membres, pour les aider dans le traitement des dossiers administratifs, e.g. Credit Union, Pension Department, etc.

Chapitre germanophone. Rappel de l'invitation faite par nos amis du chapitre germanophone à nous rejoindre à eux lors de leur réunion annuelle organisée à Frankfort autour du premier week-end de septembre.

La réunion a été ajournée à 19h30.

Pour certains membres qui s'étaient préinscrits, la rencontre s'est poursuivie par un excellent et sympathique dîner-concert dans le cadre du Cercle Suédois.

Paris, le 15 juin 2023

Olivier Lafourcade

Armand de Largentaye

Monique Amaudry